Image not found or type unknown

Formation pour un changement de poste = DIF ou plan de formation

Par **helody3**, le **03/09/2013** à **10:26**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter car je suis dans une situation un peu complexe.
Je suis actuellement en CDD de 6 mois jusqu'à fin octobre en remplacement de congé maternité en tant qu'[s]assistante commerciale[/s].
Dès le départ, nous nous étions entendus avec mon employeur qu'il me proposerait un CDI à la fin du CDD en tant qu'[s]assistante comptable[/s]. Sachant que ma formation est "Assistant de Manager" et non comptable, il m'avait dit que je serai formée.
La fin de mon CDD approchant, je me renseigne donc pour savoir quelles formations se font et comment ça se passe quand un salarié change de poste.
Etant donné que mon employeur savait que le poste qui me serait proposé n'avait rien à voir avec ma formation de base, je suppose que je ne dois pas puiser dans mon droit au DIF pour être formée[smile17]?

Merci par avance pour vos réponses.[smile3]

Par **P.M.**, le **03/09/2013** à **11:05**

Bonjour,
Effectivement, à condition que l'employeur vous propose un poste comme il vous l'avait promis mais apparemment sans engagement écrit, ce serait à l'employeur de vous former sans que cela entre dans le cadre du DIF...

Par **helody3**, le **03/09/2013** à **11:15**

Bonjour et merci de votre réponse.

Donc, si cela ne rentre pas dans le cadre du DIF, dans quel cadre cela doit-il rentrer?
Il m'a demandé de me renseigner car lui n'a pas le temps... et je suis perdue.
Merci,

Par **P.M.**, le **03/09/2013** à **11:45**

Cela pourrait entrer dans le plan de formation de l'entreprise sachant que l'entreprise devrait disposer d'un budget auprès d'un organisme collecteur...

Par **helody3**, le **03/09/2013** à **15:19**

Je vous remercie.
Je vais donc me renseigner rapidement dans ce sens.
Savez-vous s'il y a un délai entre la demande et la mise en place de ce plan?
Merci d'avance.

Par **P.M.**, le **03/09/2013** à **16:01**

Le mieux serait de voir auprès de l'organisme de formation choisi pour celle à suivre...

Par **helody3**, le **03/09/2013** à **16:11**

Très bien.
Je vous remercie une nouvelle fois pour toutes vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés